



POSTED  
at 11 h 49 m

Document N°

LEDENON GT SERIES - 10/12 Septembre 2021

STEWARDS  
LOG NR 13

ADDITIF / BULLETIN N° 6

De/From : LES COMMISSAIRES SPORTIFS / SPORTING STEWARDS

Date : 10/09/2021

A/To : TOUS LES CONCURRENTS / ALL COMPETITORS

Heure / Time : 10H00

## CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT 2021

Le Collège des Commissaires Sportifs / The Stewards :

MODIFICATION DE L'ARTICLE 17

**17.7.** Les commissaires sportifs et/ou le Superviseur Sportif Officiel et/ou le Directeur de Course peuvent infliger une ou plusieurs des pénalités suivantes (en remplacement ou en sus d'autres pénalités existantes) à tout pilote impliqué dans un incident :

- A. Un avertissement
- B. Une pénalité de passage par la voie des stands. Le pilote doit entrer dans la voie des stands et rejoindre la course sans s'arrêter.
- C. Un Stop & Go. Le pilote doit entrer dans la voie des stands, s'arrêter dans la zone de pénalité et reprendre la piste. Il n'est pas autorisé à s'arrêter à son stand.
- D. Un Stop & Go pour le début de la séance suivante (essais libre, officiel ou de qualification. La voiture pourra rejoindre la séance en question uniquement après le temps de pénalité écoulé.
- E. Une pénalité en temps d'au moins 10 secondes qui sera ajoutée au temps total en course et appliquée, si possible, avant la cérémonie de remise des prix sur le podium.
- F. Un avertissement.
- G. Un recul d'au moins deux (2) places sur la grille de départ de la prochaine course du pilote.
- H. Disqualification des résultats.
- I. Une suspension pour une course ou plus.

Mr. BESOLI, Josep  
Président  
Lic. 001 ICSE AND

Mr. MANGIAPAN, Pascal  
Membre  
Lic. 21916 FFSA

Mr. PILATE, Alain  
Membre  
Lic. 77955 FFSA

**Copie / Copy :** Pilote, Directeur de Course, Chronométrateur, Secrétaire du Meeting, Presse, Affichage.  
Competitor, Race Director, Timekeeper, Secretary of the meeting, Press delegate, Official Notice Board

